

Arrêt 1 : L'aire du Bois Loyauté à Doix-les-Fontaines.

Objectif : Les *"terrées"* du marais mouillé et les crues.

Un panneau explique les "terrées" : c'est l'exploitation du frêne "têtard" pour obtenir du bois de chauffage et de clôture. Pour créer une terrée dans le marécage initial, l'été aux basses eaux, l'homme creuse des fossés parallèles de la largeur d'une barque et séparés de 2 à 5 m. Il plante sur les berges de jeunes plants de frêne. Tous les 5 ans environ, l'hiver, l'homme vient en bateau sur le marais inondé et depuis le bateau il coupe les branches pour les exploiter. Au bout de 15 ans (au moins 3 coupes), le cumul des bourrelets cicatriciels donne le "frêne têtard" caractéristique des paysages du marais mouillé. Le site est d'une très grande diversité biologique. De plus, les racines de frêne forment un réseau dense qui stabilise les berges.

Le marais mouillé que nous avons observé est alimenté en eau par le trop-plein de la nappe phréatique du Dogger qui déborde à la fontaine de Fontaine.

Nous remontons sur le plateau calcaire dont l'altitude est d'environ 10 m.



Arrêt 2 : Eglise de Doix.

Cette église récente (vers 1850) présente un plafond en forme de demi-cylindre en bois peint. Dans de nombreux cadres carrés ou hexagonaux, des dessins géométriques sont peints en trompe l'œil. On retrouve cette particularité dans l'église de Damvix. La voûte de l'abside est en forme de cul de four comme celle de Vix. L'abbé Gusteau curé-prieur de Doix a été célèbre pour avoir écrit vers 1700 des poèmes et des noëls en langue poitevine.

En quittant Doix en direction de Maillezais, on descend vers le marais desséché (= non inondable). Les champs sont immenses avec leur terre noire fertile car riche en argile et en humus. Juste avant Maillezais, la route franchit la "levée du Bois-Dieu" qui sépare de façon étanche le marais desséché et le marais mouillé de la Jeune Autise. Après avoir traversé celle-ci, on monte sur "l'île" de Maillezais en longeant les fortifications de l'Abbaye.



Arrêt 3 : Abbaye de Maillezais.

Nous ne la visiterons pas, mais elle mérite une visite spéciale. Le seul moment vraiment géologique de la journée se déroule à la base du mur d'enceinte de l'abbaye : la couche du Callovien qui forme toutes les îles du marais poitevin rive droite de la Sèvre, est un calcaire très argileux qui se raie à l'ongle et se ramollit à la pluie !

Pour faire une grande et belle abbaye, les moines ont donc fait venir la belle pierre du niveau inférieur (Bajocien et Bathonien) depuis la carrière souterraine des "Roches aux moines" à St Pierre-le-Vieux et situé à 4 km au nord.



Dans la muraille, l'empilement des roches est dans l'ordre inverse de l'empilement géologique !

En descendant vers l'embarcadère, la muraille se termine par un « brise-lame » surmonté d'une échauquette. Cette construction n'est pas une défense contre la mer mais elle est le reliquat des fortifications qu'Agrippa d'Aubigné a fait construire sur proposition d'Henri IV.

Après les guerres de Religion, l'abbaye ruinée, a servi de carrière aux gens de Maillezais pour construire leur maison avec de la bonne pierre !

Au bord de l'eau, Didier Moreau, le responsable de l'embarcadère nous explique que celui-ci est géré par l'association "familles rurales" et qui depuis 1963 vise à donner une activité saisonnière de batelier aux jeunes du village.



Arrêt 4 : Le nœud hydraulique de Bazoin.

Objectif : *Une collection d'ouvrages qui permettent de réguler le niveau des différents biefs.*

La Sèvre Niortaise reçoit sur sa droite la Vieille Autise et sur sa gauche le Mignon. Chacun de ces trois cours d'eau est doublé par un canal qui permet la navigation fluviale et d'évacuer davantage d'eau pendant les crues. Ces six voies sont chacune munies de barrages levants qui permettent d'ajuster le niveau de l'eau dans les différents biefs. En outre, la Vieille Sèvre est équipée d'un sas d'écluse qui permet la navigation depuis Damvix jusqu'à Marans. Chacun de ces barrages comporte un passage routier et celui du sas d'écluse est "levant" afin de faciliter le passage des bateaux. Enfin tous comportent une "passe à poissons" qui permet leur migration de l'aval vers l'amont en particulier celui des civelles, ces alevins d'anguille.



La complexité hydraulique du site est grande et le flux des eaux est constamment surveillé et régulé.

Arrêt 5 : Maillé : diaporama et pique-nique

Dans la salle municipale, un diaporama a été projeté **“Le marais Poitevin de l’an mil à nos jours”** :

Pendant la dernière glaciation il y a 20 000 ans, le niveau marin était 120 m plus bas. Le climat devenant océanique humide a fait fondre les glaces, fait remonter le niveau marin et gonfler les rivières. Ce sont leurs alluvions argileuses qui ont comblé le golfe des pictons. Cette argile déposée depuis l’intérieur donne un sol quasi horizontal et l’essentiel du marais poitevin est à l’altitude de 2m. Depuis l’époque romaine, le niveau des océans est stabilisé et la végétation d’herbacées d’eau douces ou saumâtres selon les époques (froides ou chaudes) a pu envahir le golfe pour donner un marécage et encercler progressivement les îles. La transformation du marécage initial à partir de l’an mil pose trois questions :

Pourquoi ? : Pour gagner des surfaces cultivables afin de nourrir la population en augmentation.

Par qui ? : Les abbayes, les Hollandais, les investisseurs poitevins, Napoléon et l’Etat récemment.

Comment ? : Les diverses étapes des travaux complexes sont expliquées ci-après :

1) Création de digues et de portes à flot pour laisser sortir l’eau douce et arrêter l’eau de mer.

Les portes battantes s’ouvrent à marée basse pour laisser sortir l’excès d’eau intérieure et se ferment à marée haute pour arrêter le sel.

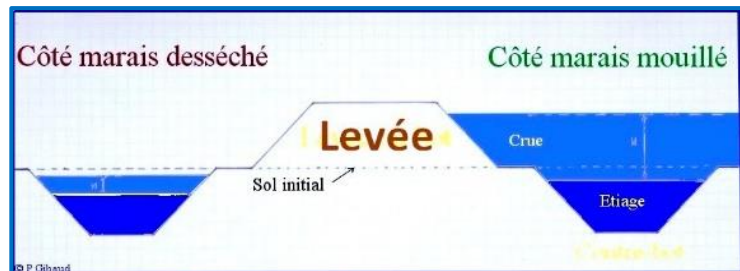
La trappe à guillotine en amont est fermée l’été pour garder un optimum d’eau douce à la saison sèche.

Schéma exposé à maison du maître des digues à Chaillé-les-Marais



2) Élever des digues pour isoler des surfaces qui ne seront plus inondées : les “marais desséchés”.

Le seul matériau disponible est l’argile du sol. En creusant deux canaux parallèles on élève un rempart contre les eaux des crues. Le périmètre intérieur ne reçoit plus que les eaux de pluie et jamais les eaux des crues des rivières. La zone ainsi desséchée n’étant plus inondée devient apte aux cultures dont le blé, céréale très importante pour la population de l’époque.

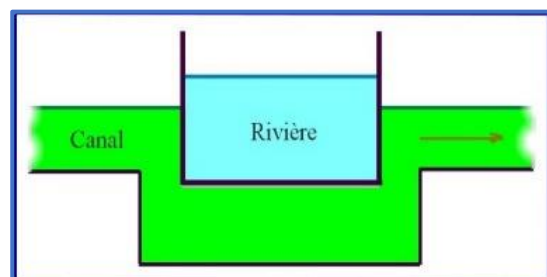


3) Passage en siphon du canal de Vix sous la Vendée et l’Autise.

Pour aller jusqu’à la mer, le canal de Vix croise et passe en siphon au-dessous des deux rivières.

L’idée de ces ouvrages a été donnée par Blaise Pascal consulté par le gouverneur du Poitou, le duc de Roannez.

Ces ouvrages de maçonnerie ayant une masse d’au moins 500 t, ils sont posés sur un radier de tronc de chênes mis dans l’argile. Les troncs de chêne ne pourrissent pas sous l’eau et sont encore visibles aux visites techniques décennales.

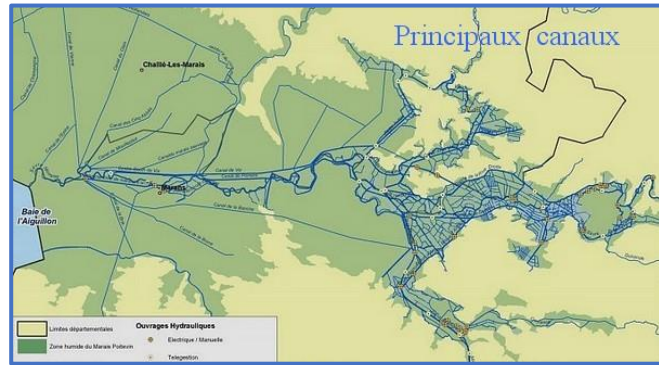


4) Multiplication des canaux dans le marais mouillé.

À force de dessèchements, la surface offerte aux crues s'est amoindrie et le marais "mouillé" souffre de ces eaux qui stagnent longtemps et plus haut.

Vers 1840, de multiples canaux vont être creusés pour évacuer plus rapidement les eaux vers la mer.

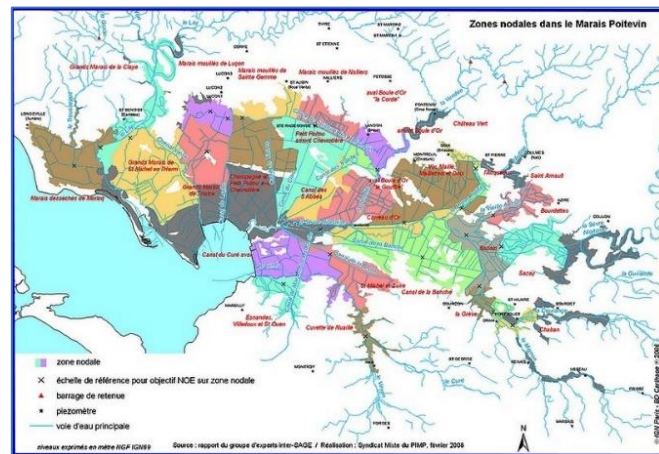
Cela donnera la "Venise Verte" très fréquenté par les touristes.



5) Gérer le niveau des eaux

Tous ces travaux seraient inutiles si une surveillance continue des eaux et des ouvrages n'était pas mise en place.

Le niveau de l'eau dans l'ensemble des canaux et des biefs de tout le territoire est connu à quelques cm près. Des vannes et des portes sont manœuvrées en conséquence dans les différentes "zones nodales".



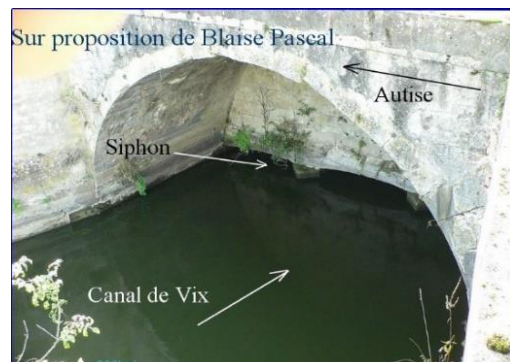
Arrêt 6 : L'Aqueduc de Maillé

Objectif : Croisement de rivière et d'un canal de dessèchement sans mélange des eaux.

En sortant de la salle municipale juste après le pique-nique dans le jardin, on va vers le port de Maillé pour voir la plus petite écluse de France (pas encore réformée) qui relie la Sèvre Niortaise à la Vieille Autise par le canal du Bourneau. Dans le port, des barques à moteur électrique permettent de faire en 1h le tour de l'île de la Chatte. Cette île résulte de la coupure d'un méandre imposée par Napoléon. Deux autres îles ont été formées par ces méandres coupés pour faciliter la navigation.



L'aqueduc de Maillé initial en pierre de taille a été posé sur des pieux de chêne enfoncés dans la terre argileuse du marais. Cette construction permet le passage en siphon du canal de Vix sous la Jeune Autise. La séparation des deux réseaux hydrauliques est totale : les crues de l'Autise ne se répandent pas dans les canaux du marais desséché. En 1955 un second siphon en béton a élargi le passage des eaux de crue de l'Autise.



Arrêt 7 : Vix

Objectif : *L'argile grise du marais, le sol qui affleure l'eau du canal, le relief de l'île et l'église moderne.*

Après Maillé, la route traverse le marais desséché puis remonte vers "l'île de Vix". En suivant le canal du "Pont aux chèvres", on observe les champs immenses à l'altitude de 1,5m (NGF) dont la surface n'est qu'à 60 m du niveau d'eau du canal. La berge de ce canal montre l'argile grise qui constitue tout le sol du marais poitevin sauf celui des anciennes îles calcaires. En arrivant sur la grande place on voit l'église moderne avec son clocher en béton. À l'arrière, il reste l'abside de l'ancienne église abattue par la tempête de 1972. Vix est une commune en forme de village-rue. Les maisons présentent leur pignon côté rue mais les propriétés s'étendent vers le marais alentour. Ainsi chaque propriété avait les étables, puis le jardin, au bord du marais et l'habitation près de la rue et loin de l'eau.

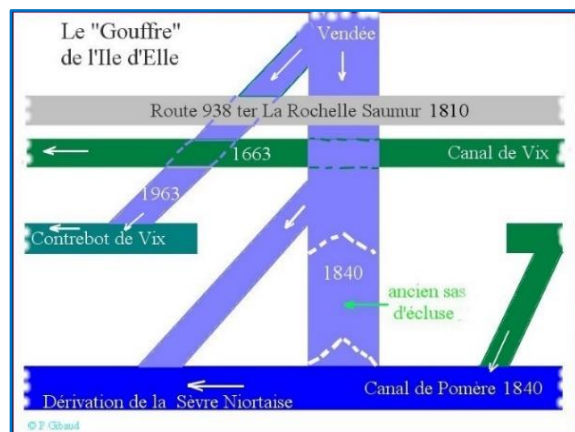


Vix est aussi le village où le peintre Gaston Chaissac a passé la fin de sa vie.

Arrêt 8 : Le Gouffre de l'île d'Elle

Objectif : *Confluent de la Vendée et de la Sèvre Niortaise, passage du canal de Vix en siphon sous la Vendée, l'écluse à quadruples portes et autres travaux d'importance...*

À partir du parking de la cale de la rue des faïenciers, en suivant le sentier qui longe la Vendée, on arrive sur une passerelle pour touristes sous le pont routier (D938t) et qui nous mène dans le système d'écluses. Le canal de Vix passe en siphon sous la Vendée. En 1840 quand on a voulu rendre la Vendée navigable jusqu'à Fontenay-le-Comte, pour gagner de la profondeur, on a remplacé le sommet du siphon (fond de la Vendée) en pierres d'épaisseur 50 cm par des plaques de fonte de 5 cm la d'épaisseur. L'écluse comportait un sas à quadruples portes comme celle du Carreau d'or à Marans (dans un estuaire, à cause des marées, le niveau aval peut-être plus haut que le niveau amont).



D'après le schéma initial fait par Claude Roy du service hydrologique de Vendée.

L'endroit où la rivière Vendée se jette dans un bras de la Sèvre Niortaise est appelé le "Gouffre". Avant 1663, ce confluent sans pont, sans canaux et sans route était desservi par un bateau traversier appelé "passage de l'Antole" au bénéfice du seigneur de Marans.

Arrêt 9 : Les établissements Mercier fournisseurs de plants de vigne greffés

Nous retournons à Vix et nous nous arrêtons sur le parking des établissements Mercier frères qui sont l'un des très grands producteurs mondiaux de plants de vigne greffés. Nous ne visiterons pas ni l'atelier

de greffage ni les chais. L'ancêtre, ancien meunier sur la colline, a opté pour cette production de plants greffés après la crise du phylloxéra. Le greffon et le porte greffe sont découpés (tenon-mortaise en queue d'aronde) avec une trancheuse. Les deux pièces assemblées sont ligaturées et protégées à la paraffine fondue. Ces plants seront mis au printemps dans un sol très meuble à raison d'environ 0,5 million de plants à l'hectare. 90% vont s'enraciner. À l'automne ils seront arrachés, conditionnés, vendus et expédiés. "Mercier Groupe" commercialise environ 20 millions de plants de vigne chaque année répartis en un peu plus de 50 variétés ! L'entreprise produit aussi du vin "les coteaux de Vix" classé dans la catégorie des AOC vendéens. Le sol de groie est le même que celui de Pissotte puisqu'il contient les mêmes alluvions de la Vendée à l'époque du Miocène (10 Ma).

En conclusion :

**Le Marais Poitevin
est bien
l'œuvre des hommes !**



Pour terminer la journée, nous partageons gâteau, brioche et rafraichissements



Photos : Pierre Gibaud et Yann Leaud.

Organisation de la sortie et compte rendu par Pierre Gibaud.